

DE LA FORÊT CONTRE NOUS À LA « LA FORÊT ENTRE NOUS »

Saint-André-Lachamp
Commune de 160 habitants

2
0
2
4



CONTEXTE DU PROJET

En perdant leur vocation agricole, de nombreux espaces se sont spontanément reboisés en résineux. Ces forêts très pauvres en biodiversité présentent des risques d'incendies croissants et dangereux pour la population. C'est au regard de ces constats que 6000 m² de terrains boisés situés sur la commune de Saint-André-Lachamp entre les hameaux du Vernet et de la Rochette ont fait l'objet d'une coupe sélective atypique. En effet, les pins laricio ont été coupés et les châtaigniers morts sur pied ou sénescents ont été conservés pour leur intérêt écologique.

Augmenter la biodiversité et rendre la vocation nourricière à la forêt ont été les deux volontés à l'origine du projet.

PRINCIPAUX ACTEURS DU PROJET

Les habitant.es du Vernet, un des hameaux de la commune, sont à l'initiative de ce projet. Plusieurs d'entre-eux font partie d'un regroupement de propriétaires forestiers (SCI de l'Alune) et sont membres de l'association « La Genette » qui porte le projet pour les habitants. La municipalité de Saint-André-Lachamp et l'association ont sollicité l'appui de la FRAPNA Ardèche et d'un expert forestier pour être accompagné dans ce projet.



La forêt trait-d'union entre 2 parties du village

MISE EN ŒUVRE DU PROJET

La commune a procédé à une première coupe sélective sur ses parcelles en 2021, avant d'être rejointe par l'association et la FRAPNA pour construire et organiser un projet plus global. Celui-ci poursuit quatre grands objectifs :

- lutter contre l'incendie
- accroître la biodiversité
- créer un espace de convivialité au sein de la commune
- faire de la forêt un lieu nourricier

L'ensemble de ces objectifs concourt également à la sensibilisation des habitant.es qui participent activement aux différentes opérations.

Après la coupe sélective, le terrain parsemé de châtaigniers morts ou sénescents est devenu pour un temps un terrain d'observations topographiques, pédologiques, faunistiques, floristiques. Les chirop-tères (chauves-souris) font encore actuellement l'objet d'un suivi par la FRAPNA, selon le protocole Vigie-Chiro de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux).

Afin de rendre une partie du terrain plus accessible pour la replantation, plusieurs chantiers collectifs de broyages des rémanents ont été organisés.

Des plants d'arbres locaux de différentes strates et de différentes variétés (pommiers, micocouliers, merisiers, noyers, arbousiers, érables de Montpellier...) ont été produits par les habitant.es ou sont issus de pépinières ayant le label « végétal local ». Ils ont été mis en place au début de l'hiver 2023. Selon la présence ou non de rémanents, les jeunes plants ont été protégés par une clôture ou par les branchages en place.

Des cuves à eau offertes par des particuliers ont été réparties en plusieurs endroits du site et remplies pendant l'hiver afin d'arroser les jeunes arbres pendant l'été.



Les enchevêtrements de bois morts constituent des abris pour la faune

© CAUE 07

SUIVI DE L'ACTION

Le projet est globalement coordonné par la FRAPNA en lien étroit avec la commune et le collectif d'habitant.es. La FRAPNA finance le projet, les investissements, les commandes de plants, l'organisation des chantiers.

Les habitant.es du Vernet et la municipalité s'occupent respectivement de leurs parcelles. Ils assurent l'arrosage et la limitation des repousses de résineux.

La FRAPNA réalise un suivi de mortalité des plants en faisant des visites régulières et fournit un appui pour les prises de décision sur la suite des opérations.



Les jeunes plants sont tous
des essences locales

POINTS DE VIGILANCE

L'absence de recul ne permet pas encore de voir les points sur lesquels des modifications auraient pu être apportées au projet. L'année 2024 n'a pas été une année de sécheresse très forte, ce qui a permis le succès de cette première plantation.

CONDITIONS DE LA RÉUSSITE

La motivation des habitant.es présent.es en nombre lors du chantier de plantation est le principal facteur de réussite pour le moment.

L'engagement de la commune est aussi très important.

La FRAPNA permet de financer et d'apporter aussi d'autres bénévoles au projet, ce qui le fait rayonner au-delà de la commune.

LE BUDGET = 20 700 € HT

Les principaux investissements réalisés concernent les chantiers de plantation, l'achat des plants et de matériel. Le reste du budget est pour l'instant dédié au salaire de la coordinatrice FRAPNA pour l'organisation des réunions, les commandes, la communication autour du projet, etc...

Hors coupes initiales des arbres, le projet est entièrement financé par l'opération « Aux Arbres Citoyens ». Le projet ne saurait exister sans l'investissement considérable des bénévoles de la commune et du hameau du Vernet.

RÉSULTATS

Après plus d'un an de plantation, les arbres poussent... Certains plants sont morts mais il est difficile d'en connaître la raison, la sécheresse n'étant un facteur décisif lors de l'été 2024.

L'espace convivial n'est pas encore utilisable car les arbres sont trop petits et la zone est encore difficilement praticable. Un projet à cette échelle aura un impact écologique limité mais permet de sensibiliser et d'impliquer la population sur la qualité de leur cadre de vie dans un contexte de changement climatique.



Châtaigniers morts laissés sur place
pour leur intérêt écologique